

Module interprofessionnel du semestre 5 « Inter-professionnalité et collaboration interinstitutionnelle »

2024-2025

Catalogue (SA24)

Filière Travail social

*Responsable des cours interprofessionnels du
semestre 5: Nicole Lavanchy*

nicole.lavanchy@hesge.ch

Janvier 2024

Module interprofessionnel S5 (3 ECTS)

Le module interprofessionnel du semestre 5 (3 ECTS) propose aux étudiant.e.s de choisir une thématique/problématique parmi six offres. Les responsables de chacune de ces six offres conçoivent et organisent leur cours pour qu'y soient abordés les points suivants :

- La collaboration entre les travailleur.euse.s sociaux.ales avec mandat sous contrainte et/ou contractualisé et les travailleur.euse-s sociaux.ales dans une pratique de libre adhésion.
- Les modalités de collaboration prescrites au plan institutionnel ou interinstitutionnel et les modes de collaboration « réels » mis en œuvre par les travailleur.euse.s sociaux.ales et les partenaires du réseau.
- Le co-accompagnement par les partenaires du réseau VERSUS la référence portée par l'un-e des partenaires du réseau.
- Les asymétries en termes de pouvoir dans et entre les champs d'intervention (administration, travail social, médical, justice, etc.).
- Le partage de l'information dans une organisation et/ou dans le réseau (secret professionnel, secret de fonction, secret partagé, etc.) : forces et limites.
- Les dilemmes constatés et les propositions pour améliorer la collaboration dans les organisations et dans le réseau.

Compétence travaillée transversale aux 6 offres

7- Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Offres

- Avoir entre 15 et 25 ans et être décroché.e du système de formation
- Protection des mineur.e.s
- Collaboration interprofessionnelle santé et social
- Troubles psychiques, travail social clinique et interprofessionnalité
- Jeunesse et migration
- Interventions et pratiques dans le champ des violences domestiques

Avoir entre 15 et 25 ans et être décroché.e du système de formation

Cadrage de la thématique et des enjeux actuels

Aujourd'hui en Suisse, 9 jeunes sur 10 obtiennent au moins une certification de niveau secondaire II, ce qui place notre pays dans le peloton de tête des pays de l'OCDE. Ce haut taux de certification lié à des politiques cantonales volontaristes en matière de formation et de démocratisation des études cache cependant une réalité un peu paradoxale. Dans un contexte où la majorité des jeunes sont diplômé.es, la situation et les perspectives d'intégration du marché de l'emploi sont d'autant plus difficiles pour celles et ceux qui ne le sont pas. Ainsi les jeunes non-diplômé.e.s ont quatre fois plus de chances de se retrouver au chômage que leurs pairs diplômé.e.s. Souvent issus de milieux modestes, ces jeunes sans certification sont les perdant.e.s du mouvement de l'égalité des chances et sont voué.e.s à une possible inscription dans des emplois peu qualifiés, largement soumis à des contrats atypiques. Pour faire face au problème social posé par la situation des « jeunes en rupture », un canton comme Genève a vu se développer depuis la fin des années nonante, des dispositifs spécifiques de soutien. Les formes de ces réponses institutionnelles sont très diverses. Elles mobilisent généralement les institutions liées à l'instruction publique, à l'emploi et à l'action sociale. En l'absence d'une véritable politique publique cantonale concertée, la collaboration entre les différentes institutions œuvrant dans le champ de l'intégration socioprofessionnelle des jeunes reste un enjeu majeur aujourd'hui à Genève.

Description du contenu

Les étudiant.e.s prendront connaissance des principaux facteurs agissant sur la problématique, ainsi que son ampleur en Suisse et à Genève. Elles/ils réfléchiront aux enjeux du système de formation en Suisse dans le secondaire II et des politiques d'activation pour les jeunes en difficulté dans ce système. Elles/ils rencontreront des acteur.trice.s « terrain » pour échanger sur les enjeux et des dilemmes de la collaboration interinstitutionnelle.

Objectifs

- Permettre aux étudiant.es de se situer par rapport à cette problématique en regard de leur propre parcours de formation
- Revenir sur l'histoire de l'émergence de la problématique des jeunes en rupture de formation et des réponses institutionnelles
- Situer les différents niveaux institutionnels parties prenantes de l'intervention dans ce champ à Genève
- Décrire les types d'actions et de pratiques professionnelles mises en œuvre
- Faire émerger les forces et les faiblesses de la coopération entre les différents niveaux institutionnels et interprofessionnels

Modalités pédagogiques

Ce cours débutera par des présentations permettant à chaque étudiant.e d'avoir un référentiel en matière de connaissance de la problématique. Ensuite, une alternance de témoignages d'acteurs et d'actrices de terrain abordera les réalités actuelles de l'intervention et de la coopération interinstitutionnelle et interprofessionnelle. Enfin des exercices autour d'étude de cas permettront d'aborder les enjeux concrets de cette coopération

Responsables de l'offre :

Valérie Wolhauser, Laurent Wicht

Protection des mineur.e.s

Cadrage de la thématique et des enjeux actuels

La protection des mineur.e.s est un champ interprofessionnel emblématique. Les travailleur.se.s sociaux.ales y jouent des fonctions et rôles importants. Apprendre à collaborer avec les acteur.rice.s professionnel.le.s de ce champ passe par la compréhension de nombreux enjeux éthiques, juridiques et politiques : principe de précaution vs responsabilité, soutien à la parentalité vs contrôle social, perception du travail de chacun.e dans le réseau, évolution des politiques publiques (révision actuelle du dispositif de protection des mineur.e.s, ...)

Description du contenu

Nous présenterons les principaux dispositifs de protection des mineur.e.s du point de vue historique et sous l'angle des enjeux actuels. Le cadre juridique éclairera notre propos (Droit de la famille, Droit de protection des mineur.e.s, droits de l'enfant, ...) Nous aborderons les questions de réseau et de collaboration interprofessionnelle en lien avec les asymétries relationnelles et les thématiques de participation vs aide contrainte. Une focale sera mise sur la fonction sociale des services de protection de la jeunesse et la rencontre des professionnel.le.s clé.s du champ (travailleur.euse.s sociaux.iales, directions d'institutions, juges, ...). Les étudiant.e.s seront aussi amenés à visiter des institutions (foyers éducatifs) et à mettre en débat les situations dilemmes rencontrées.

Objectifs

A la fin du cours, les étudiants seront capables de :

- faire état de jalons historiques et juridiques sur la question sociale de la protection des mineur.e.s
- développer une vision globale des pratiques et des enjeux dans une dynamique interprofessionnelle (travail de réseau)
- donner des repères en regard de l'évolution des pratiques / enjeux et de la transformation des réponses institutionnelles (droits de l'enfant, participation, représentation de l'enfant, ...)
- connaître différents types de dispositifs (placements, AEMO, aide contrainte, ..) pour différentes populations

Modalités pédagogiques

La parole sera d'abord donnée aux terrains sur différentes thématiques / enjeux centraux (évolution des dispositifs, continuité des placements, attachement, participation, Droit de protection des mineur.e.s, droits de l'enfant, travail en réseau, ...) puis ces témoignages réflexifs seront ensuite mis en lien avec des concepts théoriques et les débats afférents.

Responsables de l'offre :

Stéphane Michaud et Catherine Dufrière

Collaboration interprofessionnelle santé et social

Cadrage de la thématique et des enjeux actuels

Dans de nombreuses institutions, appartenant à des champs divers comme le milieu de la vieillesse et du handicap, les professionnel-le-s de la santé et du social sont amené-e-s à travailler ensemble au sein d'équipes pluridisciplinaires. Ce module innovant permet de réunir les étudiant-e-s suivant un parcours au sein de la HETS et de la HEdS afin de les rendre attentif-ve-s à leurs divergences, leurs convergences, leurs complémentarités dans l'intervention sur le terrain. La collaboration interprofessionnelle doit être comprise comme un échange coopératif, définissant la relation entre chaque corps de métier comme un jeu constant et dynamique d'affrontements et de rencontres qui aide à la compréhension mutuelle.

Description du contenu

Notre module se construit en deux parties. Une première partie permet de saisir la spécificité des métiers du travail social et de la santé à partir d'exemples concrets de soignant-e-s et de travailleur-se-s sociaux pour mettre en exergue les difficultés, les opportunités, les particularités, les points d'interaction communs qu'ils rencontrent dans leur vie professionnelle au quotidien en termes de collaboration interprofessionnelle. Dans la deuxième partie du module, les futur-e-s professionnel-le-s de la santé et du social vont se retrouver ensemble pour construire une pratique collaborative permettant une intervention commune dans des situations complexes (p. ex. soin palliatif, travail de réseau avec des proches aidant-e-s). Ainsi, iels pourront acquérir des compétences dans la collaboration interprofessionnelle pour saisir la complexité des situations et construire une pratique collaborative réflexive à partir de l'interaction des différents cadres épistémologiques qui soutiennent chaque profession.

Objectifs

- Intégrer dans leur pratique une approche collaborative dans le monde du handicap, gériatrique et palliatif
- Construire un processus réflexif centré sur la personne en combinant différentes connaissances disciplinaires et contributives
- Favoriser le transfert de connaissances et des habilités afin d'accompagner au quotidien des bénéficiaires
- Développer une culture interprofessionnelle du quotidien au service de la qualité de vie et à la défense des intérêts de la personne

Modalités pédagogiques

Le module comprend des présentations de professionnel-le-s de terrain et de chercheur-se-s. Les enseignements concordent avec les nombreux savoirs à mobiliser lors de situations complexes rencontrées dans les différentes institutions socio-sanitaires genevoises. En outre, il se construit autour des regards croisés des étudiant-e-s qui aideront à aiguïser leur sensibilité aux réalités d'autrui à travers des exercices de groupe.

Responsables de l'offre :

Ulrike Armbruster-Elatifi et Xavier Angus.

Troubles psychiques, travail social clinique et interprofessionnalité

Cadrage de la thématique, enjeux actuels et Description du contenu

La psychopathologie et le handicap posent de façon centrale la question du normal et du pathologique. Question qui trouve notamment sa pertinence dans une réflexion sur la folie, l'anormalité et leur rôle dans la société. Elle ne peut être séparée d'une anthropologie dont le sens réside dans l'étude de l'âme (la psyché) et du corps (le socle biologique) de l'homme (au sens de l'humain). On peut dès lors parler de personnes rendues vulnérables, invisibles (Guillaume le blanc), de "vie mutilée" (Adorno). La relation d'aide et les conceptions de l'accompagnement qu'exigent la rencontre avec des personnes désignées comme ayant des troubles psychiques ou réputées anormales relèvent du travail social clinique ; c'est le parti pris qui guide ce cours. Le travail social clinique est un champ spécifique, au sein du domaine travail social, particulièrement développé et reconnu en tant que tel aux États-Unis, dans les pays anglo-saxons (*clinical social case-work*), en Allemagne (*klinische Sozialarbeit*), Autriche et en Suisse orientale (partie de langue allemande). Il est très peu, voire pas abordé chez nous en tant que tel. Si les termes de psychopathologie et de polyhandicap sont récents, les préoccupations qu'ils concernent sont très anciennes. Les troubles de natures bio-psycho-sociales supposent une réflexion sur la différence, l'étrangeté et l'altérité (radicale). Plus précisément, notre réflexion sur la souffrance psychique tentera d'éclairer la question de l'énigmatique ; énigmatique incarné, relayé par les croyances, le mal, la souffrance, par le sexuel ou encore par la science. Autant d'aspects qui ne laissent pas indemnes la relation d'accompagnement entre un.e praticien.ne et un.e client.e, ni d'ailleurs les dynamiques d'équipes interdisciplinaires comme les réseaux professionnels autour des personnes aidées.

C'est depuis cette perspective du travail social clinique outillé de connaissances psychopathologiques que nous aborderons la question de l'interprofessionnalité et de ses enjeux aujourd'hui cardinaux, voire sensibles : la position et la collaboration dans avec les autres "territoires" de l'aide et des soins (médico-infirmier, etc.), l'engagement des professionnel.les du travail social dans les réseaux inter-institutionnels, etc. Enfin, nous tenterons d'esquisser une "clinique (sociale) de la clinique" comme spécificité du travail social au regard de l'accompagnement interdisciplinaire de personnes en situation de vulnérabilités.

Objectifs

- Acquérir un vocabulaire et des connaissances de base dans le champ de la psychopathologie, des troubles du développement et du handicap.
- Problématiser une situation d'un.e client.e dans le champ des troubles psychiques et de l'"anormalité" depuis le travail social clinique.
- Elaborer l'analyse clinique d'une situation d'un.e client.e depuis le travail social clinique.
- Définir une position d'"acteur-socio-éducatif" et institutionnel dans le champ des pratiques et de l'accompagnement interdisciplinaire.

Modalités pédagogiques

Partie introductive théorique et clinique à la thématique ex cathedra. Abord de contenus spécifiques orientés vers les pratiques avec des professionnels d'autres champs

Responsable de l'offre :

Marc Pittet.

Jeunesse et migration

Cadrement de la thématique et des enjeux actuels

La migration des mineurs (avec ou sans famille) et des jeunes est un sujet d'actualité qui concerne l'Europe y compris la Suisse et le canton de Genève. Pour les étudiant.es en travail social, il est important de comprendre les raisons et les motivations du départ des pays d'origine, les parcours migratoires et les vulnérabilités et ressources des mineurs et des jeunes. Concrètement, cette thématique vise à former les étudiant.e.s aux outils d'intervention et d'accompagnement psycho socio-éducatif permettant de favoriser l'intégration de ces mineurs (requérants d'asile mineurs non accompagnés, mineurs non accompagnés, mineurs migrants en situation irrégulière et jeunes déboutés de l'asile).

Description du contenu

Ce module interprofessionnel se focalisera sur : 1- l'importance du travail en réseau dans ses dimensions interprofessionnelles et interdisciplinaires pour l'accompagnement des mineurs et des jeunes migrant.e.s à Genève ; 2- les réseaux et les parcours migratoires des mineurs et des jeunes (facteurs de résilience, événements traumatiques et stress post-traumatique, famille et communauté) ; 3- la « place » des mineurs et des jeunes migrant.e.s dans les pays d'accueil (droits de l'enfant, politiques d'asile, mesures de protection (des mineurs non accompagné.es) et politiques de l'enfance et de la jeunesse (l'importance de la formation)

Objectifs

- Connaître les problématiques liées à la migration qui concernent les mineurs et les jeunes
- Connaître le réseau de professionnel.les impliqué dans le champ de la migration et la jeunesse : compétences spécifiques des professionnel.les (complémentarités et particularités)
- Discuter des outils d'accompagnement psycho socio-éducatif à partir d'études de cas proposées par les professionnel.les.

Modalités pédagogiques

Exposés d'intervenant.e.s, témoignages des jeunes et discussion d'études de cas ou pédagogie « classe inversée » (en fonction des heures d'enseignement et du nombre d'étudiant.es).

Responsable ou Co-responsables de l'offre :

Théogène Gakuba et Sylvia Garcia Delahaye

Interventions et Pratiques dans le champ des Violences Domestiques

Cadrement de la thématique et des enjeux actuels

Ce module propose des apports qui s'appuient à la fois sur les différents concepts et notions théoriques et méthodologiques dans le champ d'intervention des Violences Domestiques : violences en couple (conjugales), enfants exposés à cette violence, violences domestiques ; ainsi que sur les collaborations interdisciplinaires en tenant compte des cadres légaux, souvent, contraignants.

Description du contenu

En collaboration et présentations des partenaires – interdisciplinaires - et des instances de coordination du réseau (associations, services, etc.) de l'urgence jusqu'aux accompagnements spécifiques des personnes victimes/auteurs-es de violence, nous questionnerons les pratiques et les modèles, les approches et les techniques, à savoir : quelles pratiques, quelles interventions et quels modes de collaboration prévalent aujourd'hui entre les professionnels-les en lien avec les modèles concertés pour l'accompagnement des personnes victimes et/ou auteur-e-s de violences ?

Objectifs

- Identifier les principaux concepts et notions théoriques et les postulats épistémologiques des violences et les différents modèles d'intervention.
- Identifier et analyser les situations et les processus en jeu dans les interventions.
- Définir et délimiter son propre rôle (posture et positionnement) et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.
- Prendre en compte les divers déterminants des organisations dans une situation sociale de violence.
- Se positionner professionnellement et personnellement.
- Collaborer avec les professionnels-les et les institutions.

Modalités pédagogiques

Au démarrage du cours, un temps de « mise à niveau » des connaissances à propos de la violence domestique des participants est prévu sous forme de questions interactives, puis tout au long du cours, une alternance des présentations des différents partenaires du réseau pratiquant dans le champ des violences domestiques centrées sur leurs techniques et modèles d'intervention ainsi que des apports conceptuels de notre part. Des temps d'exercices, en individuel et en groupe, sont prévus à partir d'illustrations fictives et/ou dégagées de la pratique afin de mettre les participants en réflexion et en positionnement d'intervention afin qu'ils articulent concrètement les contenus reçus durant le cours.

Responsable de l'offre :

Serge Guinot